

COMMUNE DE SAINT-AUBIN-LE-CAUF

Canton d'Envermeu - Département de la Seine-Maritime

COMPTE-RENDU

DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 DECEMBRE 2012

I) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION PRECEDENTE

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 12 octobre 2012.

Commentaires

Point II : Le conseil municipal de Saint-Nicolas-d'Aliermont, commune représentant plus de 25% de la population de la CCMV, ayant voté défavorablement à l'intégration de la commune d'Avesnes-en-Val, il est fort probable que celle-ci soit retardée.

Point IV : La consultation des entreprises pour les travaux du pont de pierres devrait être lancée la deuxième quinzaine de janvier 2013.

II) REVISION DES TARIFS COMMUNAUX

Sur proposition du maire le conseil municipal adopte les nouveaux tarifs communaux qui seront applicables au 01 janvier 2013 :

1) Cantine – garderie

a) <u>Repas à la cantine</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>
Enfant commune	2,95 €	3,00 €
Enfant hors commune	3,80 €	3,85 €
Personnel encadrant	4,80 €	4,85 €
b) <u>Ticket garderie (1 heure)</u>	0,90 €	0,90 €

2) Salle polyvalente - vaisselle

<u>a) Location de la salle</u>		<u>2012</u>	<u>2013</u>
* <u>Vin d'honneur</u>			
	Commune	80,00 €	82,00 €
	Hors-commune	120,00 €	123,00 €
* <u>Soirée</u>			
	<u>Salle seule</u>		
	Commune	120,00 €	123,00 €
	Hors-commune	180,00 €	185,00 €
	<u>Salle et cuisine</u>		
	Commune	180,00 €	185,00 €
	Hors-commune	270,00 €	277,00 €
* <u>Week-end</u>			
	<u>Salle seule</u>		
	Commune	180,00 €	185,00 €
	Hors-commune	270,00 €	277,00 €
	<u>Salle et cuisine</u>		
	Commune	270,00 €	277,00 €
	Hors-commune	405,00 €	416,00 €
<u>b) Location de la vaisselle</u>		<u>2012</u>	<u>2013</u>
	* Verres (la douzaine)	2,00 €	2,05 €
	* Couverts		
	Version simple (la douzaine)	16,00 €	16,50 €
	Version complète (la douzaine)	20,50 €	21,00 €

<u>3) Concession cimetière</u>		<u>2012</u>	<u>2013</u>
a)	<u>2m²</u> :		
	15 ans	190,00 €	195,00 €
	30 ans	275,00 €	282,00 €
	50 ans	410,00 €	420,00 €
b)	<u>1m²</u> :		
	15 ans	115,00 €	118,00 €
	30 ans	165,00 €	169,00 €
	50 ans	245,00 €	251,00 €

4) Logements communaux

- a) Logement Thomas : selon l'indice INSEE d'évolution du coût de la vie soit 1,4%.

Rappel 2012 : 420,00 €/mois

loyer 2013 : 426,00 €/mois

- b) Logement Cahot : d'après le bail : indice INSEE d'évolution du coût de la vie

Rappel 2012 : 205,00 €

loyer 2013 : 208,00 €/mois

5) Autre locations

- a) Pylone TDF : d'après le bail : l'indice du coût de la construction

Rappel 2012 : 4 720,69 €

loyer 2013 : 4 720,69 €

ou 4 815,10 € (selon indice)

- b) Bois du Mont-Raoult : d'après le bail : indice INSEE d'évolution du coût de la vie.

Rappel 2012 : 3 442,00 €

loyer 2013 : 3 490,00 €

- c) Etangs communaux : d'après le bail : indice INSEE d'évolution du coût de la vie.

Rappel 2012 : 2 414,00 €

loyer 2013 : 2 448,00 €

III)

QUESTIONS DIVERSES

1- Modification des statuts de la CCMV : siège social

Courant janvier, les services de la CCMV déménageront pour s'installer dans leurs nouveaux locaux au 46b, rue du Général de Gaulle à Envermeu.

Lors de sa réunion du 06 décembre 2012, le conseil communautaire de la CCMV a délibéré favorablement pour modifier en conséquence ses statuts, en particulier l'article 10 concernant le siège social.

Cette délibération doit recueillir la majorité qualifiée pour être entérinée par arrêté préfectoral.

Le conseil municipal approuve la délibération du conseil communautaire.

2- Modification des statuts de la CCMV : compétence transport des collèves

Suite à la dissolution de plein droit du syndicat du collève de Saint-Nicolas-d'Aliermont, la CCMV avait décidé de reprendre la compétence transport des collégiens en partenariat avec le conseil général, décision qui impliquait une modification des statuts.

Lors de sa réunion du 06 décembre 2012, le conseil communautaire a délibéré favorablement pour une extension de ses compétences complémentaires au transport des collégiens.

Cette délibération doit recueillir la majorité qualifiée pour être entérinée par arrêté préfectoral.

Le conseil municipal approuve la délibération du conseil communautaire.

3- Plan de gestion du Mont-Raoult : exécution du programme de coupes 2013.

Monsieur Dumortier propose de réaliser les coupes suivantes :

Parcelle 10 pour 150 stères

Parcelle 12 pour 150 stères

Parcelle 15 pour 130 stères

Dans le cadre de la convention triennale, les travaux seront effectués par le lycée agricole de Mesnières pour un coût estimé à 9 050 €.

Le bois ainsi façonné sera attribué aux habitants de la commune au prix de 30 € le stère.

Remarque : Une nouvelle contribution de 2 € par hectare au profit de l'ONF a été instituée par le décret n°2012-710 en date du 07 mai 2012.

Coût pour la commune : environ 200 €/an.

4- Aide financière au restos du cœur

Le conseil municipal décide de reconduire l'aide financière apportée à l'antenne d'Envermeu des restos du cœur et en fixe le montant à 500 € pour la campagne 2012-2013.

5- Déclarations de sinistres

Deux déclarations de sinistres sont à faire pour lesquelles une délibération est nécessaire pour l'encaissement des remboursements du préjudice.

a) Salle polyvalente : vitre cassée, par l'assurance de l'association des Amis-Caux pour un montant de 548,45 €.

b) Stade communal : porte cassée par un joueur de l'US Londinières qui sera remboursée par ce club : devis en attente.

6- Sapins de Noël : proposition de l'APEI

Madame Isabelle André, directrice adjointe de l'APEI souhaite proposer aux habitants de la commune le recyclage des sapins de Noël en les faisant broyer au parc Guy Weber.

Elle sollicite la commune pour relayer l'information auprès de la population et l'organisation d'un ramassage par les employés communaux.

Le conseil municipal retient l'idée de relayer l'information sur son site internet mais ne souhaite pas organiser un ramassage.

7- Lame de déneigement

S'il ne s'est pas encore manifesté, l'hiver peut nous surprendre à tout moment.

Accord du conseil municipal pour s'équiper d'une lame de déneigement adaptable sur le tracteur.
Montant de la dépense : 1 230 € HT.

IV)

INFORMATIONS

1- Syndicat d'eau et d'assainissement : Rapports annuels

a) Service eau

Nombre d'abonnés : 1551 foyers dont 401 pour la commune.

Volume consommé : 83m³ par an et par abonné soit 106 litres par jour et par habitant en moyenne.

Prix du mètre-cube : 2,57 € au 01/01/2012 contre 2,52 € en 2011 soit une augmentation de 1,98%.

b) Service assainissement

Nombre d'abonnés : 954 foyers dont 224 pour la commune.

Prix du mètre-cube : 4,34 € au 01/01/2012 contre 4,24 € en 2011 soit une augmentation de 2,36%.

A noter que le prix de l'eau et de l'assainissement est désormais le même sur l'ensemble du territoire syndical, la taxe pollution étant désormais partagée par tous.

2- Population communale

La population communale est désormais ajustée chaque année.

Ainsi pour 2013, la population légale de la commune sera de 920 habitants contre 900 en 2012.

Fait à Saint-Aubin-le-Cauf